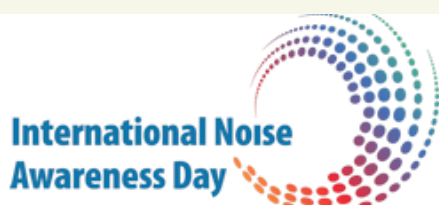
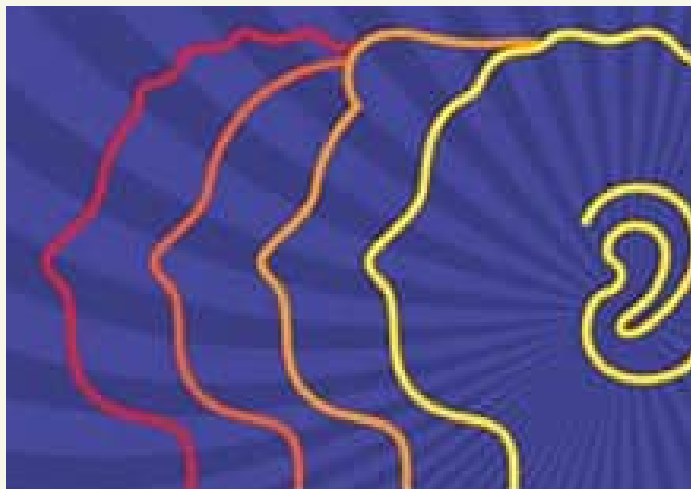


LA LETTRE DU BRUIT DES TRANSPORTS TERRESTRES EN PAYS DE LA LOIRE

Mars 2026

E-bruit n°4



ACTUALITÉS

Le 3 mars 2026, c'est la journée mondiale de l'audition de l'OMS. Cette journée permet de sensibiliser aux moyens de prévenir la surdité et les déficiences auditives et de promouvoir les soins auriculaires et auditifs à travers le monde. Cette année, l'accent sera mis sur l'accès aux soins auditifs pour les enfants.

[La page de cette journée mondiale de l'audition](#)



La 31^{ème} journée internationale de sensibilisation au bruit se déroulera le 29 avril 2026.

[Site internet de la journée internationale de sensibilisation au bruit \(en anglais\).](#)

RADARS SONORES : OÙ EN EST-ON ?

En 2026, est prévu l'homologation de deux types de radars sonores, puis l'expérimentation de la verbalisation sur plusieurs sites (Bron, Nice, Rueil-Malmaison, Paris, Villeneuve-le-Roi et Toulouse). Un retour d'expérience des essais préalables de ces radars a été réalisé sur la piste de Nantes pour accompagner le Laboratoire National de métrologie et d'Essai, chargé de rédiger un Cahier des charges en vue de l'homologation des dispositifs. MicrodB et Bruitparifb poursuivent cette démarche d'homologation. Par ailleurs, le sénateur Guillaume CHEVROLLIER (Mayenne) a déposé une proposition de loi relative au déploiement des radars sonores pour renforcer la lutte contre les nuisances sonores liées aux transports routiers

En savoir plus : Le [post LinkedIn du Cerema sur les essais et l'homologation](#) et [La proposition de loi déposée au Sénat](#)

EXPÉRIMENTATION DES RADARS SONORES

L'expérimentation se déroule en 3 phases :

1. **Évaluation des dispositifs : phase achevée**
2. **Homologation prévue en 2026 : en cours**
3. **Expérimentation en conditions réelles dans 7 collectivités, avec un seuil de verbalisation fixé à 85 dB(A)**



LA DIRECTIVE BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

L'échéance 4 : 2022-2024

PPBE - ECHÉANCE 4

93 % DES PPBE LIGÉRIENS APPROUVÉS

En Pays de la Loire, 3 Agglomérations (Angers, Le Mans et Nantes) et 25 gestionnaires de grandes infrastructures de transports terrestres (GITT) sont concernés.

- 100% des PPBE "agglomération" ont été approuvés suite à l'approbation du PPBE du Mans (72) le 9 octobre dernier
- 92% PPBE GITT ont été approuvés suite à l'approbation du PPBE du conseil départemental du Maine-et-Loire (49) le 20 novembre 2025. Il ne reste plus qu'à finaliser les PPBE du conseil départemental de la Sarthe (72) et celui de Cholet (49) pour clore cette échéance.

[Vers la page de la DREAL récapitulant l'échéance 4](#)

PPBE - actions mises en place

UN ENROBÉ NEUF SUR LA RN165 (44)

A Sautron (44), sur la RN 165, la Direction interdépartementale des routes Ouest (DIRO) a remplacé l'enrobé pour préserver l'environnement sonores des riverains les plus proches. Des mesures sonores ont été réalisées chez les riverains par le Cerema avant et après les travaux, afin d'objectiver le gain acoustique. Un gain de 7.7 db(A) sur le L_{Amax} (pics de bruit) et un gain de 7.6 à 9.4 dB(A) sur des indicateurs moyens ont été constatés.

RÉSORPTION DE POINTS NOIRS DU BRUIT FERROVIAIRE

SNCF Réseau et l'Etat s'engagent pour résorber les points noirs du bruit le long de voies (420000 (Paris à Brest), 450 000 (Mans à Angers) et 515000 (Tours à St Nazaire).

129 bâtiments ont été identifiés comme points noirs du bruit PNB potentiels en Pays de la Loire. Les études sont menées pour vérifier qu'ils sont des PNB avérés. Lorsque l'isolation acoustique est insuffisante - au regard de la réglementation - des travaux d'isolation sont proposés aux propriétaires. Si l'isolement mesuré est suffisant, il n'y a pas de travaux à faire, le PNB est considéré comme résorbé.

Financement : crédit plan de relance (2.773M€)

Qu'est ce qu'un PNB potentiel ?

Une modélisation simplifiée et/ou reposant sur des mesures identifie les bâtiments dépassant ou risquant de dépasser les valeurs limites réglementaires.

L'étude réalisée dans ce cas a utilisée une modélisation fine basée sur des mesures acoustiques.

Qu'est ce qu'un PNB avéré ?

Le PNB potentiel devient avéré lorsque le bâtiment identifié par modélisation est un bâtiment dit "sensible" (d'habitation, de soins, santé, d'action sociale ou d'enseignement) qui répond à des critères d'antériorité. Ces critères sont vérifiés auprès des propriétaires.

Ensuite, il est vérifié - par des mesures à l'intérieur du bâtiment - si l'isolation acoustique des fenêtres du bâtiment est suffisante ou si elle doit être renforcée.

LES ACTIONS MISES EN PLACE CONTRE LE BRUIT



ENTRÉE EN VIGUEUR DE NOUVELLES NORMES DE BRUIT POUR LES VÉHICULES

Le règlement européen n° 540/2014 concernant le niveau sonore des véhicules à moteur et des systèmes de silencieux de remplacement met en place **des seuils de bruit plus stricts**, avec des limites sonores renforcées, pour les véhicules neufs immatriculés à compter à compter du 1er juillet 2026..

Cela concerne les **poids lourds** (de 3,5 tonnes à plus de 12 tonnes), qui devront respecter des niveaux sonores inférieurs par rapport aux phases précédentes, mais aussi certains **modèles sportifs de voitures**.

CLASSEMENTS SONORES DES VOIES

Cet outil permet de **prévenir** l'exposition au bruit des riverains des infrastructures de transport existantes et d'anticiper l'impact sonore des futures infrastructures, dès que leur tracé est connu. Ainsi, dans les secteurs identifiés, les constructeurs (maîtres d'œuvre, entreprises de construction, etc.) doivent respecter des prescriptions d'isolation acoustique pour les nouveaux bâtiments. Il s'agit d'un dispositif réglementaire préventif qui intègre des règles de construction. ; les classements sonores ne constituent ni une servitude, ni une règle d'urbanisme.

OÙ LES CONSULTER ?

Les 5 départements ligériens disposent d'un classement sonore en vigueur, publiés sur les sites des préfectures : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée.

Ils doivent également être **affichés durant un mois à la mairie** des communes concernées (art. R. 571-41 code de l'environnement) et **annexé au plan local d'urbanisme** (PLU(i)) des communes (art. R. 151-53 code urbanisme)..

MODIFIER LE CLASSEMENT SONORE SANS ATTENDRE UNE RÉVISION

Les communes peuvent demander au Préfet de département de modifier en tout ou partie le classement sonore de leur territoire (art. R. 571-42 du code de l'environnement). Cette modification permet de prendre en compte les aménagements récents.

RÉVISION DU CLASSEMENT SONORE VENDÉEN

Les communes concernées par la révision de ce classement sonore seront consultées après les prochaines élections municipales. Elles auront 3 mois pour faire part de leurs observations.

SE FAIRE ACCOMPAGNER

UN GUIDE POUR DÉVELOPPER LES USAGES PROFESSIONNELS DU VÉLO-CARGO SUR LES TERRITOIRES

Réalisé avec le soutien du ministre en charge des transports, ce guide vise d'une part à renforcer la connaissance des cyclomobilités professionnelles des collectivités et d'autre part à les informer de l'ensemble des leviers d'action disponibles et donner des clés de priorisation des actions à mener selon les spécificités des territoires.

[!\[\]\(dfbd6b3763a6d1d9afaa974f64e2e4b5_img.jpg\) Lien vers le guide boîte à outils](#)



CAHIER DU CEREMA : RÉDUIRE LES NUISANCES SONORES : MÉTHODES ET LEVIERS POUR LES COLLECTIVITÉS

Ce cahier s'intéresse aux nuisances sonores dues aux transports et montre comment les collectivités peuvent s'emparer des outils cartographiques liés au classement sonore de voies (CSV) et aux cartes de bruit stratégiques (CBS). Le cahier présente des actions à mettre en œuvre - pour réduire les nuisances sonores routières - via différents leviers, ainsi que des retours d'expérience de territoires.

[!\[\]\(05be7c7a8995decd503647c99211f7c2_img.jpg\) Disponible gratuitement sur CeremaDoc](#)

ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DE MOBILITÉ DANS LES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS

6 communes de Vendée - Aizenay (10 500 hab), Challans (24 000 hab), Chantonnay (9 000 hab), La Chataigneraie (2 600 hab), Les Achards (5 500 hab) et Les Herbiers (18 000 hab) - ont pu bénéficier d'un accompagnement du Cerema pendant plus d'une année sur la thématique de l'accompagnement au changement de mobilité dans les centres-villes et centres-bourgs.

[!\[\]\(758ebdf4629c903da74c2e079717ae32_img.jpg\) Voir l'article du Cerema](#) et les [6 fiches de retours d'expérience](#)



Les Matinales des commerçants et artisans de Chantonnay

S'ACCULTURER

COMMENT REPENSER L'ACOUSTIQUE URBAINE ?

Quels outils, méthodes et solutions les acteurs de la fabrique de la ville mobilisent-ils ? La note de Marianne Laloy Borgna, « De la pollution au paysage sonore » revient sur les effets du bruit sur la santé humaine et la biodiversité, analyse les limites et les apports des réglementations existantes et met en lumière des initiatives locales. L'enjeu n'est plus seulement de réduire le bruit, mais d'**imaginer une ville comme une composition vivante, où cohabitent contraintes et harmonies.**

[!\[\]\(bd1a142de767a21e5362c595f844a4ff_img.jpg\) De la pollution au paysage sonore : comment les villes agissent sur l'acoustique urbaine](#)

SE DÉPLACER SANS VOITURE : UNE UTOPIE RÉALISABLE, SELON LE FORUM VIES MOBILES

Se passer de la voiture ? C'est possible, affirme le Forum Vies mobiles. Le think tank a imaginé un système de mobilité alternatif, inclusif, écologique et cinq fois moins coûteux que le tout-voiture actuel, appuyé sur les infrastructures existantes.

[!\[\]\(0aff635c4179ba9e710b00f4b01d3b20_img.jpg\) Vers l'étude "Système Alternatif de Mobilité"](#)



LA POLLUTION SONORE EST UNE QUESTION DE SANTÉ PUBLIQUE QU'ON NE PEUT PLUS IGNORER

Les nuisances sonores, responsables de troubles de santé majeurs, font perdre près de neuf mois d'espérance de vie en bonne santé en Île-de-France. Sylvain Bogeat, président du Think Tank Métropoles 50, suggère des mesures concrètes (électrification des transports, aménagement urbain...), pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

[!\[\]\(6bb0e4f14c4133b37d2887cb37e67ddd_img.jpg\) L'article sur "métropole 50"](#)

LES DERNIÈRES ÉTUDES EN MATIÈRE DE BRUIT

Exposition au bruit et diabète de type 2

Les résultats de l'étude **Brouhaha** concordent avec la plupart des études de cohorte précédentes menées dans d'autres pays, et montrent un **risque accru de diabète de type 2 avec une exposition plus élevée au bruit de la circulation routière**, mais aucun lien avec le bruit ferroviaire ou aérien.

Ces résultats ont été observés chez des femmes d'âge moyen vivant en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes, les deux régions les plus densément peuplées de France.

[!\[\]\(41aea2746216b27a6939d696d8e035da_img.jpg\) Vers la publication de l'étude BROUHAHA \(en anglais\)](#)

Impact du bruit sur le sommeil des Franciliens

L'étude Somnibruit du 15 décembre 2025 montre qu'être exposé au bruit environnemental la nuit est associé à une augmentation significative du remboursement de médicaments pour lutter contre l'insomnie, et ce, quelle que soit la source de bruit. L'association la plus marquée concerne le bruit routier, suivi par le bruit récréatif, devant les bruits des trafics aérien et ferroviaire.

[!\[\]\(4436e6b00b9d5e62c2a161129eb3e4d0_img.jpg\) Vers la publication de l'étude Somnibruit](#)